

922582/87011

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(Reconnue d'utilité publique)

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, Rue de l'École-de-Médecine

S^t. Germain - en - Laye
PARIS, le 27 juin 1891

Mon cher Ami,

Merci d'abord pour l'excellente et
cordiale réception que vous avez faite
à mon F. G.

Merci ensuite pour votre lettre
concernant les monuments mégalithiques.
Je l'ai lue à la Commission. Nous
avons profité de cet bon renseigne-
ment. J'ai le plaisir de vous
annoncer que la Société des Lettres,
Sciences et arts de l'Académie
autorise le moulage. Il va être
exécuté à nos frais par le service
de moulage qui prend actuellement
une partie des sculptures de la
cathédrale. Le Musée de Saint-

Germain n'aura donc rien à me dire. Je
l'ai dit ce matin à Salomon
Reinach qui est en chemin. J'en ai
un Muek de Louloue et on s'en
dime qu'il aura une opinion. Vous
pouvez la lui offrir.

Quant au monument en granite
sur calcaire, il faut absolument
savoir ce qu'il en reste. Veiller
surveiller la chose. Avons-nous
un bécot. Nous prendrions les
mesures nécessaires,

L'œuvre de destruction se continue
toujours. Piquet vous que le
Petit-Mont, N, n'existe plus.
C'était après Gao'Inai le monument
grave le plus curieux. Il y avait
des pierres sculptées. Suivant
de Clomadour le dolmen aurait
été détruit pour utiliser les
matériaux comme pierres de

Construction. Suivant Marnicot les
dalles quarrées auraient été acquises
par un anglais, mais ne sont pas
encore parties. Je vais aller
vérifier le fait et voir si l'on ne
peut rien sauver.

Vous voyez qu'il était temps de
monter. Notre détermination est
des plus heureuses, et c'était absolument
urgente.

Votre tout dévoué

G. de Mortillet